

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-65 466393

BULLETIN
TECHNIQUE
DES
STATIONS
D'AVERTISSEMENTS
AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)

(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL

15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 59 d'AOUT 1965

le 10 Août 1965

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre :

IL EST CONSEILLE DE PROCEDER AU DEFANAGE CHIMIQUE DES CULTURES DE VARIETES SENSIBLES AVANT LE 15 AOUT.

Seules, peuvent être exceptionnellement conservées en végétation après cette date, en ayant reçu une nouvelle protection :

- les cultures ne présentant jusqu'à présent que de très rares taches (en moyenne moins d'une tache pour cinq pieds), pouvant être maintenues en végétation jusqu'au 25 Août.

- les cultures dont les tubercules ne sont pas encore de taille commercialisable ; un risque très sérieux étant cependant pris quant à l'avenir de la récolte.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription
Phytoprotectrice de REIMS